

REUNION DU 03 JUIN 2024

Le trois juin deux Mille vingt-quatre à 20 heures le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Raymond CARVILLE, Maire**.

ETAIENT PRESENTS : M. CARVILLE, M. BOURGUIGNON, M. FERRARI, Mme LEBAS, M. MORAND, M. LEBAS, Mme GALVAN, Mme RAULT, M. MOTIER, M. SERZEC.

ABSENT EXCUSE : M. MODESTE (1 pouvoir), M. BAR (1 pouvoir), Mme GIRON (1 pouvoir)
Mme LE CORRE (1 pouvoir)

ABSENTE : Mme LEVEILLE

Secrétaire de séance : Marylène RAULT

Approbation du compte rendu

Les membres du conseil municipal, à l'unanimité des présents, adoptent le compte rendu de la séance du Lundi 06 mai 2024.

Réunion du groupe Petites Centralités

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'une réunion de travail, avec la commission « Petites Centralités », aura lieu le jeudi 6 juin à 20H30 en Mairie et le Mercredi 12 Juin à 15H30 avec les différentes instances. Concernant l'élaboration d'un PCSSES (Projet Culturel Scientifique Educatif et Social), un rendez-vous téléphonique est prévu le 5 Juin à 17H00.

Demande accès parcelle Rue du Puits de la Vie

Monsieur le Maire donne lecture au conseil municipal de deux courriers de Monsieur JULIENNE, demandant l'autorisation d'un accès véhicule à son terrain, en vue d'un projet de construction d'un bâtiment d'environ 20 m². Lors de la réunion du 6 Mai, il avait demandé aux conseillers de réfléchir à cette demande, après envoi à chacun du courrier et des plans. L'accès demandé est situé entre le fleuriste et le bâtiment de l'école, cette parcelle du domaine privé de la commune est l'accès pompier de l'école ainsi que l'accès du camion livrant les repas de la cantine.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, avec 2 « pour », 9 « contre » et 3 « abstentions » décide de ne pas accepter cette demande, à savoir un droit de passage sur le domaine privé de la commune, après le 48 Rue de la Poste.

Location local 50 Rue de la Poste

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que lors de la dernière réunion, le conseil municipal avait fait un choix parmi les demandes reçues suite à appel à projet. La personne élue en premier choix a décidé de ne pas donner suite à cause du montant du loyer. La seconde personne retenue a accepté, il s'agit d'un salon de tatouage, le bail pourrait démarrer au 1^{er} Juillet 2024.

Délégué Syndicat Scolaire

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que les 2 délégués titulaires du Syndicat Scolaire sont : Raymond CARVILLE et Astride LE CORRE et le délégué suppléant : François MORAND.

Travaux Rue Notre Dame

La commission travaux s'est réunie pour les travaux prévus Rue Notre Dame, du cimetière jusqu'au numéro 37, il pourrait être envisagé un seul trottoir et ensuite jusqu'au rond-point une zone de rencontre limitée à 20 km/h. Il faudra faire appel à une AMO (Assistance à Maîtrise d'Ouvrage) pour finaliser ce projet. Il sera également demandé au SDEC la possibilité d'enterrer 3 câbles aériens qui traversent la rue, ceci dans un secteur restreint.

Travaux et projets

Fond de solidarité : Monsieur le Maire fait part au conseil municipal d'un courrier du Conseil Départemental concernant le Fonds de Solidarité pour le Logement et la possibilité aux communes de participer financièrement à ce fonds. Le coût serait de 0.17 € par habitant ou de 2.85 € par logements sociaux. Il est précisé que l'aide apportée ne concerne pas les locataires des logements communaux.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal avec 5 « pour » 5 « contre » et 4 « abstentions » décide de ne pas apporter de contribution au Fonds de Solidarité pour le Logement.

Peinture passages piétons et lignes jaunes : la machine et 2 agents de la Communauté de Communes Cingal Suisse Normande travaillent sur la commune pour repeindre les passages piétons et matérialiser les parkings. Les lignes jaunes sont également à refaire, notamment sous le viaduc.

Questions diverses

- ↳ Trous à reboucher sur la commune : les trous recensés en amont ont été rebouchés en enrobé.
- ↳ Elagage des haies : il est préconisé de ne pas tailler les haies entre le 15 mars et le 31 Août à cause de la nidification, sauf éventuellement sur des très petites distances.
- ↳ Rats : de nombreux rats ont été signalés dans le bourg, l'entreprise doit intervenir sur le domaine communal, il faut aussi que les habitants ne laissent pas traîner des poubelles ou déchets.
- ↳ Les travaux aux Berthaumes sont presque terminés
- ↳ Une souche d'arbres, Rue Ermington, doit être enlevée car elle menace de tomber en contrebas sur des piétons ou véhicules
- ↳ Au niveau de la Cambronnerie, il faudrait réparer des tables de pique-nique et voir ce que l'on peut faire pour le banc donné à la commune par une dame anglaise.
- ↳ Le panneau lumineux installé à l'entrée de la Rue Notre Dame semble trop petit, une réflexion doit être menée.

Fin de la séance à 21H35